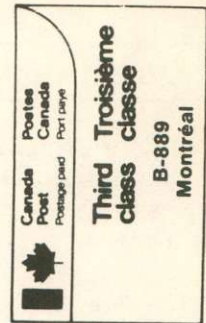




nouvelles csn

NUMERO 29

semaine du 18 au 24 avril 1979



Retournons au comité d'orientation le rapport de la consultation sur la question nationale

Chaque président, secrétaire et trésorier de chaque syndicat a reçu par la poste un *Guide pour la discussion sur la question nationale*. Ce document a pour but d'aider les militants à préparer le congrès spécial des 1er, 2 et 3 juin en organisant dans leur syndicat une ou plusieurs rencontres de discussion sur la question nationale.

A ce moment-ci, le comité d'orientation de la CSN de même que les instances de direction (comité exécutif, bureau confédéral et conseil confédéral) ont besoin de savoir dans quelle mesure la question nationale est discutée dans les syndicats, et quelles sont les principales interrogations qu'elle soulève.

A cette fin, les présidents et secrétaires sont priés de remplir le questionnaire qui termine le *Guide de discussion*, et de le retourner au comité d'orientation, a/s Norbert Rodrigue, 1001 St-Denis, Montréal. Vous êtes priés de le faire même si la discussion sur la question nationale est encore au stade de l'exécutif ou du conseil syndical dans votre syndicat.

Deux documents servent de base à la discussion :

1. Une plaquette à large diffusion intitulée : *La CSN et la question nationale* ;
2. Un document de référence expliquant la plate-forme de revendication adoptée par le congrès de 1978 et intitulée : *Proposition de la CSN pour la discussion sur la question nationale*.

Ces documents ont été distribués aux syndicats qui ont participé aux congrès régionaux dans le courant de l'hiver, et ils sont disponibles dans les conseils centraux pour ceux qui ne les auraient pas obtenus ou qui n'en auraient pas en nombre suffisant.

VICTOIRE CSN A LA MINE NORANDA... LES TRAVAILLEURS DE CJTR TROIS-RIVIERES ONT GAIN DE CAUSE... SALAIRE MINIMUM : BAISSÉ DE 7% DU POUVOIR D'ACHAT... LE COLLEGE DAWSON RETIRE \$ 25 MILLIONS DE LA BANQUE DE MONTREAL...

Rouyn-Noranda, le 17 avril 1979 — **NORANDA MINES : SEIZE MOIS APRES, UN SYNDICAT CSN** — Seize mois après en avoir fait la demande au ministère du Travail québécois, les 800 travailleurs de la Noranda Mines ont finalement obtenu leur accréditation à la CSN. Ces travailleurs étaient membres de l'Union internationale des Métallurgistes unis d'Amérique. Dans son jugement, le juge Prud'homme a renversé la décision antérieure du commissaire-enquêteur Caron qui avait refusé de reconnaître le syndicat CSN. Pourtant, c'est le 27 janvier 1978 que 523 travailleurs de la mine sur 677 qui y travaillaient à cette époque avaient signifié au ministère leur démission du syndicat des Métallos pour adhérer à un syndicat CSN. Depuis ce temps et pendant plus de 16 mois, les Métallos n'ont cessé de mettre des bois dans les roues du syndicat CSN pour l'empêcher de représenter les travailleurs comme ils le désiraient.

Montréal, le 20 avril 1979 — **LA CSN RECLAME RATTRAPAGE ET INDEXATION POUR LES TRAVAILLEURS AU SALAIRE MINIMUM** — En deux ans, les quelque 300 000 travailleurs rémunérés au salaire minimum ont perdu sept pour cent de leur pouvoir d'achat. C'est ce que révèle aujourd'hui la CSN, en soulignant le silence étrange qui a entouré la faible augmentation de dix cents apportée le 1er avril, qui a porté le salaire minimum à \$ 3.47. Selon elle, ce silence s'explique par le fait que le gouvernement veut faire oublier qu'il n'a pas respecté ses engagements électoraux, selon lesquels le salaire minimum devrait être aujourd'hui de \$ 4.39. La CSN réclame le rétablissement de l'indexation du salaire minimum suspendue l'an dernier, et un rattrapage suffisant.

L'AGENDA DU MOUVEMENT

CONSEIL CONFEDERAL les 3, 4 et 5 mai prochain au centre municipal des congrès à Québec. La réunion débutera à 10 h 00 le 3.

ordre du jour :

- CMT-CLAT
- manifeste des femmes travailleuses
- bilan du sommet économique II
- question nationale
- élection de membres du comité d'orientation
- élections fédérales
- négociation au secteur public.

FNC : congrès, du 26 au 29 avril.

METALLURGIE : bureau fédéral du 25 au 28 avril.

COMMERCE : congrès du 26 au 29 avril.

FNSBB : congrès les 27 et 28 avril.

FTPF : 25, 26, 27 avril, congrès spécial sur les politiques de négociation.

FAS : conseil fédéral le 27 avril.

CONSEIL CENTRAL DE THETFORD : congrès régional du 2 au 4 mai.

CONSEIL CENTRAL HAUTERIVE : manifestation le 1er mai à la Reynolds suivi d'un souper causerie et d'une soirée récréative.

1er MAI, FETE DES TRAVAILLEURS:

A Montréal, il y aura une manifestation, qui débutera à 19 h 30, au Parc MOLSON (coin Iberville et Beaubien) et se dirigera vers le Centre Paul-Sauvé. Une fête populaire qui débutera après la manifestation, vers 21 heures, au Centre Paul-Sauvé : chants, musique traditionnelle, musique de danse.

SESSION D'INFORMATION — Une session de formation sur l'information syndicale aura lieu les 7 et 8 mai prochain au manoir des Laurentides à Saint-Donat. Cette réunion a pour but de bien faire saisir les mécanismes vicieux de l'information et l'importance pour les militants syndicaux de s'organiser à ce sujet. Pour plus d'informations, adressez-vous à Marcel Rivest du conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière au 759-0762.

Lachute, le 23 avril 1979 — **FERMETURE DE L'USINE CGR** — le syndicat des employés de l'usine CGR de Lachute réclame des aspirants-députés d'Argenteuil qu'ils se prononcent au plus tôt sur la fermeture de leur usine prévue pour le 27 avril. Alors que les candidats à l'élection partielle d'Argenteuil parlent à tour de bras de relancer l'économie de ce comté, aucun d'entre eux ose se prononcer sur ce problème bien concret. En effet, dans une économie saine, ne vaut-il pas mieux commencer par garder les emplois qui existent déjà plutôt que de promettre des bouts d'autoroutes et de nouvelles usines? Cinquante autres familles sur l'assurance-chômage, c'est beaucoup dans un comté où le chômage est déjà très élevé. La CGR est une multinationale française qui opérait en 1976 plus d'une quarantaine d'usines dans une trentaine de pays. Son chiffre d'affaires en 1977 fut de plus de \$ 500 millions. La Compagnie générale de radiologie n'a aucun problème financier et il n'y a aucun problème financier à l'usine de Lachute et cette dernière est neuve. C'est donc pour une erreur administrative de la compagnie que les travailleurs doivent payer.

*Victoriaville, le 17 avril 1979 — **LOCK-OUT CHEZ P.V.U.** — Après 2 séances de négociations, le Dr. Hébert, président de la compagnie P.V.U. inc. a décidé de faire un lock-out, ce qui prive 25 travailleurs de leur emploi. Cette compagnie se spécialise dans la fabrication de produits pharmaceutiques vétérinaires. Le lock-out a débuté le 16 avril 1979. Les travailleurs se sont présentés au travail lundi le 16 au matin pour apprendre que c'était fermé alors que les délais de grève ou lock-out étaient le 16 avril à 24 heures. L'employeur a devancé d'une journée son lock-out. La compagnie possède 25 représentants au Canada ainsi que des entrepôts à Hamilton, Calgary et Sussey en Colombie-Britannique. Le syndicat des travailleurs de P.V.U. (CSN) a été accrédité le 16 octobre 1978 et est affilié à la Fédération de la métallurgie.*

*Montréal, le 19 avril 1979 — **LES SYNDICATS DES CHANTIERS MARITIMES CSN CONVOQUENT LES PARTIS FEDERAUX A DES ASSEMBLEES PUBLIQUES** — La branche des chantiers maritimes de la Fédération des mines, de la métallurgie et des produits chimiques (CSN) mettra plus d'emphasis au cours des prochains mois sur sa lutte afin d'obtenir des gouvernements une politique cohérente qui, seule, permettra de sauver l'industrie de la construction navale au pays. C'est ainsi qu'à l'occasion de la campagne électorale fédérale ces syndicats de la CSN convoqueront les représentants des principaux partis politiques à des assemblées publiques qui auront lieu à Lauzon et Sorel au début mai. Cette relance de la campagne coïncide avec la publication d'une brochure sur les chantiers maritimes qui présente une analyse fouillée de la situation et explique les solutions préconisées par la CSN pour la tirer du marasme. L'invitation syndicale aux assemblées de mai sera adressée aux chefs des quatre principaux partis fédéraux : le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, pour les libéraux, M. Joe Clark, pour les conservateurs, M. Ed. Broadbent, pour le NPD, et M. Fabien Roy, pour le Crédit social. S'ils ne peuvent y participer on leur demandera de déléguer un représentant.*

Clermont, le 19 avril 1979 — LA COMPAGNIE DONUHUE rejette LES DERNIERES PROPOSITIONS SYNDICALES — Les travailleurs de la Donohue, de Clermont, affiliés à la CSN, ont déposé une proposition complète de règlement en vue de régler la convention collective. Le syndicat, en grève depuis le 20 octobre dernier, estime que sa proposition est sérieuse et constitue un effort majeur pour régler le conflit tout en conservant les droits acquis lors de la négociation de 1976. La compagnie, cependant, a opposé une fin de non-recevoir catégorique à notre proposition. Les travailleurs trouvent cette attitude de la Donohue négative. On sait que le 12 avril dernier, les travailleurs de la Donohue ont rejeté les dernières offres de la compagnie par près de 70 %.

St-Jean, le 20 avril 1979 — FIN DE LA GREVE AU JOURNAL LE CANADA FRANCAIS — A la suite d'une entente intervenue le vendredi 13 avril 1979 sur le renouvellement de leur contrat collectif de travail expiré depuis le 31 décembre 1978, les six journalistes du *Canada français* et du *Richelieu agricole*, deux hebdomadaires de St-Jean, ont repris le travail. Les journalistes, membres du Syndicat des travailleurs de l'information du Canada français (CSN) déclenchaient, rappelons-le, la grève légale le jeudi 5 avril alors que deux des leurs, à la veille de l'obtention de leur permanence, étaient congédiés par l'employeur, en pleine période de négociations. Après une ronde de négociation intensive, l'employeur est revenu sur sa décision en réintégrant les deux journalistes congédiés et en leur accordant immédiatement leur permanence.

St-Jérôme, le 20 avril 1979 — LES NEGOCIATIONS DANS L'IMPASSE A L'ECHO DU NORD — *La dernière rencontre de négociations s'est en effet soldée par un échec. Les six journalistes syndiqués se sont en effet retirés de la table tant que l'attitude de la partie patronale ne changera pas. La dernière offre du journal a été rejetée à 100% le 18 avril dernier et le mandat de grève a été obtenu avec le même résultat. Le patron a alors laissé planer la menace d'un lock-out.*

Montréal, le 19 avril 1979 — LA CSN ET LA CEQ APPUIENT LA LUTTE DES NATIONS AUTOCHTONES DU CANADA — Suite à la tournée nationale des représentants des Dénés, la CEQ et la CSN ont appuyé les nations autochtones dans leur juste lutte pour obtenir les droits de regard et de veto sur le pipe-line du Mc-Kenzie et ont demandé aux gouvernements fédéral et provinciaux concernés par les revendications des autochtones de reconnaître leurs droits spécifiques, en particulier le droit à l'autodétermination, et de négocier avec leurs représentants les ententes que ces derniers jugeront nécessaires. Les deux centrales se sont engagées à sensibiliser leurs membres et la population québécoise dans son ensemble aux droits légitimes et aux conditions injustes faites aux populations autochtones du Canada et du Québec. Appuyant les revendications territoriales, culturelles et politiques des nations autochtones, la CSN et la CEQ ont considéré que l'attitude des gouvernements à l'égard des autochtones ont eu jusqu'à ce jour, des effets injustes et inacceptables, se résumant à un ensemble de politiques génocidaires.

1er mai fête internationale des travailleurs. — C'est sous le thème "Pour l'emploi, pour les libertés" que les travailleurs et les travailleuses de la CSN s'uniront à leurs confrères pour célébrer le 1er mai, tous ensemble dans leurs régions. Ainsi, les activités suivantes sont prévues et vous êtes fortement invités à y participer.

Bas Saint-Laurent, états généraux du conseil central et manif.

Hauterive et Baie-Comeau, manifestation à la Reynolds à 16 h 30.

Drummondville, manifestation en début de soirée suivie d'une soirée de solidarité.

Gaspésie, souper de solidarité et manifestation à Gaspé.

Lanaudière, à Joliette, rencontre en après-midi pour le lancement de *l'histoire du mouvement ouvrier québécois* suivie d'une manif.

Laurentides. A 16 h 00, manif inter-centrales au Cégep de St-Jérôme. Par la suite, rencontre à Boisbriand et départ pour la manif de Montréal.

La Tuque, souper de solidarité suivi d'une soirée avec conférencier.

Montréal, manifestation inter-centrales suivie d'une soirée de solidarité.

Nord-Ouest. A **Rouyn,** manif inter-centrales à 18 h 30 au CMC et par la suite, soirée de solidarité.

Outaouais. Le 28 avril, souper de solidarité suivi d'une soirée.

Richelieu-Yamaska. Manif à 19 h 00 et soirée de solidarité.

Québec. Piquetage en appui aux grévistes de la CTCUQ et des câbles industriels, manif inter-centrales à 19 h 00 au centre Desrochers suivie d'une soirée de solidarité.

Saint-Jean, souper et soirée de solidarité.

Saguenay-Lac St-Jean, manif et soirée de solidarité à Alma.

Sept-Iles. Manif, soirée de solidarité et soirée publique.

Shawinigan, souper et soirée de solidarité.

Sherbrooke, pièce de théâtre du théâtre "Parminou" et soirée récréative au Cégep Therril, le lundi 30 avril.

Sorel. Mini-congrès au conseil central et manif vers 17 h 00.

Sud-Ouest québécois. à 18 h 00, manif à Beauharnois et soirée de solidarité.

Thetford, manif le 2 mai en début de soirée suivi d'une pièce de théâtre.

Trois-Rivières, ligne ouverte dans l'après-midi et souper de solidarité. Théâtre.

Victoriaville, manif à 17 h 00 à l'école le manège, soirée de solidarité.

Trois-Rivières, le 21 avril 1979 — **LA CSN OBTIENT PLUS DE \$ 60,000 DE L'ASSURANCE-CHOMAGE POUR 16 EX-GREVISTES DE CJTR** — Seize employés de la station CJTR de Trois-Rivières, membres du Syndicat des travailleurs de l'information de la Mauricie (CSN) viennent d'obtenir gain de cause devant l'Assurance-chômage, obtenant ainsi plus de \$ 60,000 en prestations pour la période de septembre à mai 1977. Le représentant de la CSN, Jean-Paul Marcotte, a fait valoir que le conflit collectif, qui avait débuté le 3 février 1977, avait pris fin le 12 avril suivant au sens de l'article 44 de la Loi d'assurance-chômage puisqu'à compter de cette date le nombre d'heures d'émissions était le même qu'avant le conflit.

Thetford, le 21 avril 1979 — **NEUF MOIS DE GREVE CHEZ JOS T. BEAUDOIN** — *Les 12 employés(es) de l'imprimerie Jos T. Beaudoin de Thetford Mines traversent présentement leur neuvième mois de grève. L'employeur continue toujours à négocier de mauvaise foi et à rire des travailleurs en allant même jusqu'à leur offrir des conditions de travail inférieures à l'ancienne convention qui était déjà très pauvre. Pendant ce temps, les affaires fonctionnent pour la compagnie. Les salariés cadres travaillent à la production et des sous-contrats sont confiés en quantité à d'autres entreprises sous spécification de Jos T. Beaudoin. Sur ce dernier point, un enquêteur du gouvernement a confirmé le 5 janvier dernier que la compagnie violait l'article 97-a paragraphe a du Code du Travail. A noter également que les dirigeants de cette compagnie comparaitront en cour le 23 avril pm pour répondre à une accusation d'outrage au tribunal suite au non respect d'une injonction émise le 13 octobre 1978.*

LES BOSS CANADIENS ONT UNE BONNE OPINION DE PINOCHET — *Le président du Comité exécutif de l'Association canadienne pour l'Amérique latine (CALA), Gary German, affirme que le Chili est un bon pays pour les investissements, à cause de la "clarté" de sa législation et parce que le développement du secteur privé se fait sans intervention de l'Etat. Dans une entrevue au El Mercurio (24 oct. '78), German déclarait : "Même s'il est un peu difficile de donner notre opinion sur le Chili à cause du peu de temps que nous y avons passé, le fait le plus remarquable, c'est sans doute l'ouverture en faveur des investissements, de l'achat et des ventes avec l'étranger. C'est là le plus important pour nous, comme hommes d'affaires." German est aussi un haut dirigeant de la NORANDA, multinationale canadienne, qui a signé récemment un contrat d'investissement de plus de \$ 400 millions pour l'exploration et l'exploitation d'un gisement de cuivre au Chili.*

ACCREDITATION DE 900 TRAVAILLEURS D'ITT RAYONNIER — La Fédération des travailleurs du papier et de la forêt vient d'apprendre que ses effectifs sont augmentés de 900 membres à la suite de la décision des travailleurs d'ITT Rayonnier de joindre les rangs de la CSN. Non satisfaits de leur ancien syndicat, le Syndicat canadien des travailleurs du papier, les travailleurs ont choisi de se regrouper avec des travailleurs plus combattifs.

A TRAVAIL DE VALEUR EGALE, SALAIRE EGAL — Les samedis et dimanche 26 et 27 mai prochain, au 1212 Panet à Montréal se tiendra une session provinciale de formation organisée par le comité de la condition féminine de la CSN. Durant cette fin de semaine, les participants auront l'occasion de s'informer et de réfléchir sur cette revendication minimale et prioritaire du mouvement. C'est donc une occasion de faire avancer la lutte des travailleuses. Les frais d'hébergement, de repas et de transport seront assumés par le comité de la condition féminine. Les fiches d'inscription doivent parvenir au comité de la condition féminine pour le 16 mai. Pour plus d'information, adressez-vous au 1001 Saint-Denis, Montréal, H2X 3J1, Québec, 514-286-2109 ou 286-2110.

BOYCOTTAGE D'OKEEFE LORS DES SOIREEES DE SOLIDARITE — Les travailleurs du syndicat de Pepsi à Saint-Hyacinthe vous demandent de boycotter les produits suivants pour les appuyer, et plus particulièrement pendant les soirées de solidarité du 1er mai : Pepsi, O'Keefe, Dow, Carlsberg et Black Label.

VOTE DE GREVE A CANOPEC — Les travailleurs de Canobec ont voté à 100 %, par scrutin secret, pour le déclenchement de la grève au moment opportun. Ils ont également pris la décision de cesser tout temps supplémentaire. Plusieurs points sont encore en litige parce que la compagnie ne semble pas vouloir en venir à un règlement rapide.